

# Se lancer en franchise... avez-vous pensé aux services à la personne ?



la personne représentent en France « un courant d'affaires annuel de l'ordre de 23 milliards d'euros réalisés par 5 000 structures de services, et par 1 200 000 personnes, soit 400 000 équivalents temps plein ». Au niveau des besoins des particuliers, ils sont réalisés par le secteur associatif, mais aussi de plus en plus depuis une dizaine d'années, par des réseaux de franchise, bien structurés. Bref, le secteur des services à la personne, voilà un poids lourd du marché économique français, avec pas moins de 21 métiers des services à la personne (SAP) et des maisons de services représentés.

## Le salon «SAP», la grand-messe du secteur

Et pour se lancer un peu plus facilement dans ce créneau d'avenir, essentiel d'aller à la pêche aux infos. Pour ce faire, un événement incontournable : le Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile (organisé conjointement avec Silver Economy Expo) ! Comprenez le rendez-vous annuel du secteur, qui se tiendra les 28 et 29 novembre à la Porte de Versailles à Paris. Il représente une formidable opportunité de rencontre entre les particuliers, les responsables de structures ou futurs chefs de structures de services à la personne, de candidats à la franchise et d'intervenants à domicile ou demandeurs d'emploi qui souhaitent travailler dans ce secteur.

Ces services permettent avant tout de faciliter la vie des individus, qu'ils vivent seuls ou en famille, et re-

Les enseignes de services à la personne ont le vent en poupe et attirent de nombreux candidats à la franchise. L'occasion d'intégrer un secteur attractif pour celles et ceux qui souhaitent concilier performance entrepreneuriale et dimension humaine.

**V**eilleissement de la population, taux de natalité plus élevé en France qu'ailleurs en Europe, changements dans notre façon de travailler et vivre... de nouveaux besoins émergent. Les mêmes qui sont boostés par des dispositifs avanta-

geux d'aides et d'incitations fiscales. Alors forcément, le secteur des services à la personne, et des soins à domicile se retrouve en plein essor. Par «SAP», l'on entend toutes ces tâches réalisées au domicile des particuliers, et qui englobent les aides à la vie quotidienne, mais aussi des aides plus spécifiques pour soutenir familles, personnes dépendantes – qu'elles soient âgées ou en situation de handicap.

Selon l'Observatoire de la Franchise, les services à

**UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE : LE  
SALON DES SERVICES À LA PERSONNE ET  
DE L'EMPLOI À DOMICILE**



salon  
des services  
à la personne  
et de l'emploi  
à domicile

28 et 29 novembre  
PARIS - PORTE DE VERSAILLES

**CANDIDATS À LA  
FRANCHISE VENEZ  
RENCONTRER  
LES RÉSEAUX QUI  
VONT CHANGER  
VOTRE VIE**



Les grandes enseignes et leurs partenaires sont au salon. Venez les rencontrer et poser toutes vos questions.  
#GagnezduTemps  
#TouteslesInfospourDécider

Informations, programme  
et inscription gratuite :

[salon-services-personne.com](http://salon-services-personne.com)

ou flashez le QR Code ci-dessous :



couvrent des domaines aussi variés que l'aide-ménagère, la garde d'enfants à domicile et les cours particuliers, le jardinage, l'aide aux personnes âgées, ou d'autres services tels que la garde des animaux domestiques, certains travaux de bricolage ou même d'assistance informatique !

Le Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile est en ce sens ouvert aux particuliers, qui pourront s'y renseigner, en savoir



**PARMI LES ENJEUX DU SECTEUR ?  
TROUVER ET RECRUTER DES  
SALARIÉS - ALAIN BOSETTI,  
PRÉSIDENT DU SALON « SAP »**

plus sur la convention collective, les incitations fiscales dont ils peuvent bénéficier et diverses aides auxquelles ils peuvent prétendre.

À titre d'exemple, lorsque vous faites appel à un prestataire de services à la personne ou à un autoentrepreneur, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50% des dépenses supportées dans l'année dans la limite d'un plafond qui dépend de votre situation. Les aides reçues pour financer l'emploi du salarié à domicile doivent être déduites des dépenses. Le plafond des dépenses supportées dans l'année est de 12 000 euros par an, mais il peut atteindre 20 000 euros au maximum dans certains cas.

C'est aussi un salon professionnel, qui permet aux structures et futures structures du secteur, dirigeants, créateurs, candidats à la franchise, de s'informer et d'échanger, de comprendre les enjeux liés aux grandes

évolutions sectorielles et de rencontrer tous leurs partenaires. En outre intervenants actuels et futurs ont la possibilité d'y rencontrer des employeurs potentiels.

**Un secteur en forte  
demande et attractif...  
ce qu'en pense notre  
expert**

Alain Bosetti est président du Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile.

« Aujourd'hui, il y a une véritable demande de la part des foyers français pour ce type de service. Une de-

de service, et le vieillissement de la population, entre autres, n'y est pas étranger.

Aujourd'hui, les enjeux du secteur ? trouver et recruter des salariés, car beaucoup de ceux qui sont en poste actuellement vont partir à la retraite. On estime un besoin de 800 000 postes à pourvoir d'ici à 10 ans. Puis, le financement des prestations, au niveau de la technologie, des outils pour mieux gérer ces activités.

Sur le profil des personnes qui aspirent à travailler dans ce secteur, je mettrais en avant deux caractéristiques

particulièrement forte dans 3 grands domaines, laquelle représente 80% du secteur : la petite enfance, les activités de ménage et l'aide à l'autonomie pour les personnes handicapées. C'est le troisième secteur le plus en tension selon Pôle emploi. En 2005, on dénombrait environ 5 500 organismes de service agréés. Aujourd'hui, nous en sommes à un peu plus de 60 000. Alors oui, le secteur se porte bien. On assiste à une forte hausse de la demande, de la part des Français pour certains types

principales. Bien entendu, être tourné vers l'humain, avoir cette envie d'aider son prochain. Mais aussi la capacité à recruter et manager une petite, grande, voire très grande équipe. Un challenge très intéressant pour qui-conque aime se lancer des défis en matière de management et de développement. Pour l'aspect financier, il faut savoir que le chiffre d'affaires est garanti et que les coûts d'entrée sont relativement faibles ».

**PROPOS RECUEILLIS  
PAR GEOFFROY GAMEIRO**

**Ces enseignes des « SAP »  
que vous pourriez rejoindre :**

- APEF (aide à domicile)
- Axéo Services (services à domicile multiples)
- Mobilaug (aménagement intérieur des logements)
- O2 Care Services (services à domicile multiples)
- Senior Compagnie (accompagnement pour rompre l'isolement des personnes âgées)
- Shiva (service de ménage à domicile)
- Ulysse (transport et accompagnement des PMR)